



La Sentinelle

Journal économique et social

Paraissant à La Chaux-de-Fonds, le Mardi, le Jeudi et le Samedi

Organe du parti ouvrier suisse

Un an Fr. 8) —
 ABONNEMENTS Six mois » 4) —
 Trois mois » 2) —

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
 14a, Rue de la Demoiselle, 14a

ANNONCES : 10 cent. la ligne ou son espace
 Offres et demandes d'emploi 30 cent.
 Les petites annonces en-dessous de 6 lignes
 75 cent. pour trois fois.

MAISONS RECOMMANDÉES

Epicierie-Mercerie TABACS CIGARES
 VINS ET LIQUEURS
Alois MESSMER
 rue du Collège, 21 La Chaux-de-Fonds

Brasserie de la Comète Ulrich Frères
 BIÈRE, façon
 MUNICH, PILSEN, en fûts et en bouteilles

Grand Bazar du PANIER FLEURI
 Spécialité d'articles mortuaires en tous genres

Jacob Schweizer Place de l'Hôtel-de-Ville
 Boucherie -- Charcuterie

Magasins du Printemps, J.-H. Matile
 Rue Léopold-Robert 4. — Halle du tramway
 Vêtements pour hommes, jeunes gens, enfants

LEHMANN FRÈRES, VOITURIERS
 Rue Léopold-Robert 11 a

A LA CONFIANCE RONCO FRÈRES
 Chauss-de-Fonds
 Tissus en tous genres. Confections pour Dames. Draperies
 pour Hommes. Bonneterie. Mercerie. Ganterie et Layettes.

Lainages **Au GAGNE PETIT** Soieries
 6, RUE DU STAND E. MEYER & Cie RUE DU STAND, 6
 Corsets français, prix de fabrique. -- Blancs

WILLE-NOTZ Denrées coloniales. Vins
 et spiritueux. Farines,
 sons, avoines. Mercerie. Laines et cotons.

L. Verthier et Cie RUE NEUVE 10
 Grand choix de
 Chapellerie en tous genres. — Toujours grand
 assortiment de Cravates.

Serre 35 a CERCLE OUVRIER 35 a Serre
 Ancienne Synagogue
 Locaux gratuits à la disposition des sociétés
 et des syndicats ouvriers pour assemblées gé-
 nérales. — Petites salles pour comités.

Simon Bévy Balance 10 a
 La Chaux-de-Fonds
 Spécialité de vins fins, Médoc, Bourgogne, Beaujolais, Califor-
 nie. — Bons vins de table garantis naturels depuis 40 francs
 l'hectolitre.

BASSI-ROSSI Rue du Collège 15
 Le magasin d'habillements le plus
 assorti pour la classe ouvrière.

JEAN WEBER 4, RUE FRITZ COURVOISIER, 4
 La Chaux-de-Fonds
 Denrées coloniales, vins et liqueurs,
 farines, sons et avoines, gros et détail.

ANTOINE SOLER
 Porcelaines, Faïences, Cristaux, Verrerie,
 Ferblanterie, Lampisterie, Coutellerie, Bros-
 serie, Verres à vitre.
 10, Rue de la Balance, 10. — La Chaux-de-Fonds

Emile Pfenniger Vins et liqueurs
 Spécialité :
 Vins d'Asti — Neuchâtel et Malaga
 En automne : Moût du pays
 Boulevard de la Gare

MEMENTO

Repasseurs, remonteurs et faiseurs d'échappe-
 ments. — Tous les samedis :
 perception du groupe d'épargne pour la
 fête centrale.

Bibliothèque du Cercle ouvrier. — Le mercredi
 soir de 8 1/2 à 10 heures et le dimanche
 de 10 heures à midi.

La Ménagère. — Distribution des marchan-
 dises chaque samedi, de 8 à 10 heures du
 soir, au Cercle ouvrier.

Nos Primes

Notre prime

Un bon pour commande d'im-
 pression au choix et pour une va-
 leur de 12 fr. à l'imprimerie de *La*
Sentinelle.

est délivrée à M. Ernest Humbert-Droz,
 rue Marie Piaget 31.

Pharmacie d'office

M. BÉGUIN

Pharmacie centrale

Rue Léopold Robert 16

L'Actualité

APPEL

Nous recevons du Danemark l'appel que
 voici :

A nos Frères, les ouvriers de tous les pays !

Le 19 mai, le Conseil d'administration
 des associations centralisées des entrepre-
 neurs et patrons en Danemark déclarèrent
 un lock-out général dans toute l'industrie
 du bâtiment, et dans celle de fer et d'ou-
 vrages en bois dans tout le pays. Trois se-
 maines auparavant, ils avaient déjà jeté à
 la rue environ 3500 menuisiers et ébénistes.
 Ce lock-out, gigantesque relativement à
 notre petit pays, commença le 24 mai, com-
 prit tout d'abord environ 30,000 ouvriers,
 et fut plus tard étendu à environ 40,000. Il
 comprend à présent la moitié des ouvriers
 industriels de notre pays.

Le but est d'anéantir les organisations
 ouvrières, ces organisations créées par
 nous avec des efforts inouïs, pendant des
 années d'un travail énergique et persévé-
 rant. On veut nous enlever les avantages
 obtenus peu à peu à l'aide de ces organisa-
 tions, après bien des combats. On veut en-
 core une fois faire de nous des esclaves
 sans volonté, commandés par les capitalis-
 tes.

Nous combattons depuis 7-10 semaines
 pour nos droits ; cependant, on ne peut es-
 pérer que le lock-out cesse bientôt ; au con-
 traire, on constate que les patrons l'ont
 préparé de longue main et qu'ils ne veulent
 pas s'arrêter avant que la faim et la misère
 forcent les ouvriers à passer sous leur joug.
 En Allemagne, en Norvège et Suède, et
 aussi loin que s'étend l'influence des pa-
 trons, on refuse le travail aux exclus ; s'ils
 en ont déjà obtenu, on les chasse de nou-
 veau comme des chiens. Le lock-out est donc
 devenu international. Quand il s'agit de
 poursuivre les ouvriers, le patriotisme des
 capitalistes disparaît tout à coup ; pour
 quelque temps, les phrases nationales sont
 mises de côté.

Malgré la longue durée et la cruauté du
 combat, les exclus sont déterminés à tenir
 bon jusqu'au bout. Nos rangs sont aussi
 serrés qu'au premier jour ; notre courage
 et notre envie de combattre n'ont diminué
 en rien. Nous n'avons pas de déserteurs, et
 nous espérons tous la victoire ; et notre
 espérance nous l'apportera.

Un lock-out d'une telle étendue est en soi
 une action brutale au dernier point. Mais il
 y a plus : les Comités combinés des patrons
 et ouvriers ont prononcé un verdict, suivant
 lequel « le lock out constitue une violation
 » éclatante et frauduleuse des conventions

» passées entre les parties contractantes,
 » concernant les conditions du travail et des
 » salaires ». Malgré cela on continue cette
 attaque brutale avec une vraie arrogance
 de capitalistes.

Autant que possible, nous avons cher-
 ché à faire cesser le lock out d'une manière
 honorable pour les ouvriers. Nous avons
 offert de recommencer le travail aux
 anciennes conditions, mais on a refusé.
 Alors nous offrimes de négocier avec les
 patrons dans un Conseil d'arbitrage pour
 fixer ainsi les nouvelles conditions.

On a commencé de telles délibérations,
 mais elles ont échouées à cause des condi-
 tions humiliantes et dignes d'esclaves des
 patrons.

Voici les exigences de ces derniers :

Certaines dispositions des lois des syn-
 dicats ouvriers doivent être rédigées à nou-
 veau suivant les demandes des patrons.

Les syndicats ouvriers doivent garantir
 la mise en œuvre des modifications deman-
 dées par les patrons, non seulement en ce
 qui concerne leurs membres, mais aussi
 pour ceux qui ne le sont pas.

Certains points des lois doivent être chan-
 gés dans l'intérêt des patrons ; on veut ainsi
 obtenir que les syndicats fonctionnent
 comme une police surveillant les ouvriers.

A peu près la moitié de nos membres se-
 ront exclus de voter. On demande à cette
 fin que le droit de vote ne soit donné aux
 membres qu'à partir de 30 ans.

Tous les prix-courants, toutes les con-
 ventions sur les salaires et le temps du tra-
 vail doivent expirer au milieu de l'hiver,
 donc, dans la saison où les patrons ont la
 meilleure chance de subjuger les ouvriers
 despotiquement par la misère.

Une somme de 1/4 million de Kroner
 sera versée comme garantie de l'observa-
 tion de ces conditions de la part des syndi-
 cats ouvriers.

Les syndicats ouvriers reconnaîtront le
 droit des patrons de déclarer à tout mo-
 ment un lock-out général pour asservir
 ainsi l'ouvrier, au besoin.

Voilà les demandes principales des pa-
 trons. Du reste, ils les ont rédigées en rien
 moins de 19 articles, qui presque tous ten-
 dent au même but.

Bien entendu, c'est avec mépris que nous
 avons rejeté ces demandes insolentes. La
 misère la plus dure, la faim de nos femmes
 et enfants pourraient seules nous faire ac-
 cepter des conditions si dégradantes, si des-
 tructrices de nos organisations.

Camarades !

Le combat sévissant pour le moment en
 Danemark, est un combat sans pareil entre
 les classes. Nul pays n'en a vu de sembla-
 ble.

D'un côté sont presque tous les ouvriers
 industriels, organisés au nombre d'environ
 80,000 dans des organisations libres, où
 chaque ouvrier peut par son vote, par ses
 arguments, influer sur les conditions du
 travail dans sa spécialité.

De l'autre côté, sont presque tous les
 entrepreneurs et patrons industriels, or-
 ganisés dans tout le pays. Dans cette orga-
 nisation, une minorité de capitalistes ré-
 gnent en despotes et cherchent par des
 poursuites économiques d'effrayer les pa-
 trons de moyenne fortune, et les commer-
 çants, et de les faire obéir aveuglément.

Voilà donc les deux parties qui sont en
 guerre. Et le résultat décidera pour long-
 temps si les ouvriers sont des citoyens li-
 bres ou les esclaves sans volonté des pa-
 trons.

Notre travail a fait fleurir l'industrie da-
 noise. Nous avons augmenté les ressources
 pécuniaires de la population générale de
 millions de couronnes par an ; nous avons

ainsi contribué énormément à la fortune et
 au progrès de notre pays. Les capitalistes,
 au contraire, ne travaillent que pour eux-
 mêmes et appauvrissent la population gé-
 nérale, parce qu'ils désirent s'enrichir
 seuls.

L'effet du lock-out se fait déjà sentir.
 Dans toutes les industries non directement
 impliquées, le manque de travail augmente
 tous les jours ; les affaires diminuent en
 nombre, malgré la bonne saison, la meil-
 leure de l'année. Les marchands perdent
 de 50 à 70 % de leurs affaires. Des milliers
 d'ouvriers en dehors des exclus sont sans
 travail.

Le capitalisme international veut faire une
 expérience sur le petit Danemark. Relative-
 ment à l'étendue du pays, les 40,000 exclus
 représenteraient en Allemagne ou en An-
 gleterre, s'il y avait là un tel lock-out, en-
 viron 1 million d'hommes. Si les capitalis-
 tes réussissent à subjuger les ouvriers
 par ce lock-out en masse, on suivra bien
 certainement cet exemple à l'étranger, et
 on essaiera, là aussi, de faire succomber
 les ouvriers.

Faut-il donc que nous autres ouvriers
 danois succombions, que nous devenions
 des esclaves obéissant aveuglément au fouet
 des capitalistes ?

La réponse est facile, si nos frères étran-
 gers veulent nous aider. La voilà : Nous ne
 devons, ni ne sommes forcés à céder. Et nous
 ne doutons pas que vous ne désiriez une telle
 réponse !

Comparé au reste de la terre, le Dane-
 mark n'est presque rien. Un petit sacrifice
 seulement de la part de chaque frère étran-
 ger nous suffira pour continuer notre résis-
 tance jusqu'à la victoire. Nous venons de
 montrer que nous n'avons pas peur du
 combat, et nous sommes prêts à le conti-
 nuer.

La fraternité des ouvriers de toute la
 terre s'est manifestée par nos Congrès in-
 ternationaux, nos fêtes de Mai, nos démon-
 strations pour la paix universelle. Les capi-
 talistes ont rendu le lock-out international en
 poursuivant les ouvriers danois en dehors de
 nos frontières ; les capitalistes étrangers les
 assistent fraternellement.

Aidez-nous donc, frères étrangers ! Notre
 guerre est la vôtre. Jamais nous ne vous
 avons fait défaut au temps de détresse ; nous
 ne ferons non plus pas défaut à l'avenir,
 quand vous combattrez, à votre tour, con-
 tre les capitalistes pour la délivrance du
 prolétariat.

Envoyez-nous donc vite vos contributions
 à l'adresse de

E. Svendsen, Rkmersgade 22, Copenhague, K.

Avec salutation fraternelle.

Pour les Syndicats ouvriers réunis de Danemark :

(De samvirkende fagforbund i Danmark)

J. JENSEN,
 président.

La Suisse socialiste

Le drapeau rouge. — Il y a six ans, le gou-
 vernement bernois prohibait le déploiement
 du drapeau rouge et longtemps cette dé-
 fense fut rigoureusement maintenue. Le
 Conseil exécutif ne se décida à y renoncer
 que dans la crainte de voir le Tribunal fé-
 déral casser sa décision comme inconsti-
 tutionnelle. Or, dimanche dernier, le dra-
 peau rouge flottait en tête du grand cortège
 qui circulait à travers les rues de Berne,
 il était accompagné de la bannière canton-
 nale, il était entouré du corps des cadets de
 la ville fédérale, commandé par des offi-
 ciers en uniforme, et ce même gouverne-
 ment qui, il y a six ans, considérait cet

étendard couleur de sang comme un emblème d'émeute et de haute trahison, s'était fait représenter à la fête du Grütli et avait fait pavoiser en son honneur les édifices publics!

Quel triomphe pour le drapeau rouge et pour ceux qui le suivent!

L'accident de chemin de fer d'Aarau. — Un homme expert dans la matière, écrit ce qui suit au journal le *Volksrecht* au sujet de l'accident d'Aarau :

« Le rapport de la Cie du Nord-Est a paru au sujet de l'accident d'Aarau du 4 juin, et, comme il fallait s'y attendre, les employés desservant le train de malheur devinrent les boucs émissaires. Dans ce rapport, on prétend que le mécanicien, lorsqu'il s'est aperçu du non-fonctionnement du frein Westinghouse, aurait dû donner le signal de serrer les freins à mains, le frein du tender, ou celui plus tôt la vapeur; que le chauffeur aurait dû rendre attentif le mécanicien à cette situation et agir éventuellement lui-même et qu'il était du devoir du chef de train de serrer le frein à mains ou, éventuellement, de sonner le timbre d'alarme.

Si l'on songe que quelques secondes suffisaient pour amener la catastrophe et que les facultés du personnel des locomotives sont tendues à l'extrême à tout moment de la journée et tout spécialement pendant la nuit et à l'entrée d'une grande gare, de sorte qu'il ne restait absolument pas de temps pour la réflexion, comme on l'admit après coup en examinant à loisir, dans les bureaux du chemin de fer du Nord-Est, les causes de l'accident; si l'on songe en outre que le personnel des trains fut, au même moment, absorbé par d'autres devoirs professionnels, et que le chauffeur, subordonné au mécanicien, n'eut pas le droit de lui donner des ordres; si l'on réfléchit à tout cela, on est en droit de s'étonner de l'aplomb avec lequel la Compagnie du Nord-Est se permet d'accuser des gens qui, au mépris de la mort, et de la maison de force en perspective, ont fait leur devoir en y consacrant toutes leurs forces.

Nous affirmons que la cause du malheur doit être cherchée ailleurs et nous déclarons que l'accident eût été impossible si la locomotive de réserve du chemin de fer du Central-Suisse n'avait pas stationné dans la voie que le train devait prendre plus tard et qu'il a malheureusement pris trop tôt, par suite du non-fonctionnement du frein. Il doit être possible de garer cette machine dans une voie secondaire de laquelle on pourra l'amener au train dans le plus bref délai.

La cause du malheur doit être attribuée à l'office qui a ordonné que la machine de réserve soit garée dans la voie directe, et on ne peut admettre comme excuse le fait que cette manœuvre a été exécutée pendant des années et l'est encore, à ce qu'on nous dit. Mais on peut taxer de légèreté pour ainsi dire criminelle que d'ordonner une telle mesure et de continuer à tolérer une telle pratique. Nous exigeons, dans l'intérêt de notre propre sécurité et en tenant compte du fait qu'on nous attribue

régulièrement la responsabilité, qu'il y soit remédié.

Mais avant tout il faut qu'on s'en prenne au véritable coupable!

Un problème. — De M. L.-A. K., dans la *Revue* :

« Permettez-moi de soumettre à la sagacité de vos lecteurs un casse tête chinois assez réussi.

« Etant donné que les cinq principales compagnies de chemins de fer suisses ont distribué, comme dividendes pour l'exercice de 1898, en tant pour cent du capital :

« Jura-Simplon	4 et 4 1/2
» Union-Suisse	4 1/4
» Nord-Est	5
» Gothard	6
» Central	9

» Il s'agit de reconstituer avec ces chiffres la moyenne de 3 0/0, dont firent si grand état certaine brochure (1) et certaine presse, avant le 20 février 1898.

« Adresser les solutions au comité anti-rachatiste, qui récompensera généreusement les plus audacieux calculateurs. »

GENÈVE. — **Fédération des sociétés ouvrières.** — Dimanche 23 juillet, la Fédération des sociétés ouvrières de Genève donne dans la campagne Sécheron, rue de Lausanne, sa fête annuelle.

La Fédération ouvrière s'est assurée le concours des citoyens Walter Biolley, député au Grand Conseil de Neuchâtel et Jean Sigg, adjoint au secrétariat romand.

ZURICH. — **Asile pour animaux.** — Ces jours prochains s'ouvrira à Zurich un asile aussi inédit qu'original. Il s'agit d'un asile pour animaux qu'un groupe d'amis des bêtes a décidé d'installer dans le quartier de Neumühle, au-dessous des abattoirs. Les fondateurs de cet établissement se proposent d'y recevoir surtout les chiens errants. Actuellement tout chien abandonné sur la voie publique est capturé par la police et conduit à la fourrière où on l'abat au bout de quelques jours, si le propriétaire ne vient pas le réclamer. C'est pour éviter cette tuerie que les fondateurs de l'asile pour animaux ont eu l'idée de créer l'établissement en question, qui recevra tous les chiens errants et les nourrira gratuitement.

L'asile acceptera également, moyennant une légère rétribution, les chiens dont les maîtres partent en voyage ou en vacances.

Tout cela est très bien, mais quand donc songera-t-on à ouvrir un asile à l'usage des vagabonds et des sans travail, qui trop souvent ne savent où aller manger et dormir. Ces malheureux ont bien aussi quelque droit, nous semble-t-il, à notre pitié.

LE TOUR DU MONDE

ALLEMAGNE

L'assistance publique à Berlin. — On écrit au *Genevois* : Il vient de se dénouer devant le tribunal suprême de Berlin un procès

(1) Celle de M. Numa Droz (*Réd. de la Sentinelle*).

ser la figure de son rival dans la faveur du prince.

Le comte de Beuvron, lui, ne s'est point inquiété de l'évanouissement de Monsieur, ni du chevalier de Lorraine non plus. Il a craint que le tumulte n'ait dérangé quelque chose de son costume; et, le miroir de poche à la main il accommode sa personne.

Du reste, la foule des assistants s'empresse autour de Son Altesse.

— Monsieur est sans connaissance!... des sels!... de l'eau fraîche!... des secours pour Monsieur!

Mais le chevalier de Lorraine semble mourant!...

Bon! qu'importe à tout ce monde!... Il faut bien parler d'autres choses aux courtisans, lorsqu'ils craignent pour le prince dont les largesses remplissent leurs coffres-forts!

Enfin Son Altesse Royale rouvre les yeux.

Lorsque la connaissance lui est tout à fait revenue, et qu'on n'a plus rien à redouter de ce côté, la sollicitude revient au malheureux maître de la maison, toujours sans mouvement.

Son état semble très grave, et toutes les personnes de l'assistance se pressent maintenant pour arriver jusqu'à lui; on s'étoffe dans cette salle agitée; les laquais, qui la sillonnent de tous côtés pour arriver jusqu'à leur maître, augmentent le désordre. C'est partout un indicible tumulte; un mélange élevé et confus de questions, de conseils, d'ordonnances sur les secours à apporter au chevalier; un brouhaha dans lequel tout le monde parle et personne n'écoute.

Pendant cela, à chaque minute qui

qui a donné lieu à des révélations vraiment scandaleuses.

Il s'agissait au débat d'une malheureuse mère de famille, qui poussée par la misère la plus atroce, et dans un moment de désespoir, avait tenté de se suicider avec ses quatre petits enfants.

L'accusée a été acquittée, car le tribunal a admis qu'au moment où elle allait commettre cette action insensée, elle s'était trouvée dans un état d'irresponsabilité complète.

Deux faits ont été mis en évidence par ce procès.

Il a d'abord été prouvé que M. Kohle, le préposé à la charité publique, avait commis l'infamie de donner à cette pauvre femme qui le suppliait de lui venir en aide, le conseil révoltant, cynique, de se procurer un riche ami! On a vraiment de la peine à croire à un procédé aussi inqualifiable de la part d'un homme dans cette situation envers une femme honnête, une mère malheureuse qui demandait du pain pour ses enfants. Comment! une pauvre femme, poussée par le besoin le plus terrible, tend la main pour demander une aumône modique, et on l'engage à se déshonorer! Le procureur général a stigmatisé cette action comme elle le méritait. L'assistance publique de Berlin se passera dorénavant des services de ce misérable.

En outre, on a appris que cette femme recevait 12 marks par mois pour elle et ses quatre enfants, âgés de 2 à 6 ans. Ce qui fait 8 pfennigs, soit 10 centimes par jour et par tête! Il est donc vraiment étonnant, que, même sans le conseil de se procurer un riche ami, — elle est jeune et jolie, — elle ait sauvé son honneur. Des milliers à sa place auraient failli. Elle a souffert, elle a lutté jusqu'à ce que le désespoir le plus violent, lui a fait finalement perdre la tête.

Dix centimes par tête et par jour! C'est donc tout ce que la ville de Berlin qui, lorsqu'il s'agit de la visite d'un potentat étranger qui ne la regarde en rien, jette de cœur léger des centaines de mille marks pour se parer de mâts et de drapeaux, sur lesquels celui-ci dédaigne même de jeter un coup d'œil, pouvait offrir à cette malheureuse. On ne sait que penser, que dire! Et il y a des gens qui trouveront encore que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes. Que de coups de balai à donner!

ETATS-UNIS

Une colonie socialiste. — Dans la belle et féconde vallée de Yellow-Creek, en Tennessee (Etats-Unis), se trouve un village d'une superficie de dix-huit cents acres, qui compte environ deux cent cinquante habitants et porte le nom de Ruskin.

Pour réaliser leur rêve communiste, des ouvriers ont fondé cette colonie, il y a cinq ans. L'organisation du travail y est basée sur les principes socialistes. A chacun selon sa capacité et à tous selon leurs besoins. Tous les associés y sont également payés pour les heures de travail qu'ils accomplissent, sans distinction de mérite. C'est le journal *The Coming Nation*, existant depuis 1893, qui avait pris l'initiative de fonder cette colonie.

compte comme des heures, le mal subit dont a été frappé Philippe marche, avance à grands pas.

Ce mal est entouré d'un effrayant mystère.

Il semble qu'on dise de tous côtés :

— Et les prédictions de bonheur éternel de la devineresse?... Voilà déjà où elles sont arrivées!

En effet, sur cette figure de l'homme le plus beau de la cour, il se répand une empreinte étrange et désastreuse. Le fond de la carnation devient livide et plombé; on le voit sillonné de filets bleuâtres qui s'effacent et reparaissent tour à tour, courant dans un mouvement onduleux sur les chairs et semblables à des serpents qui viendraient ronger ce visage.

Cependant au milieu de l'agitation de la foule, tous les regards se portent subitement sur un seul point; l'attention se fixe, le silence se fait.

Maria la devineresse, qui s'était élancée du théâtre vers le premier rang des spectateurs, est maintenant montée sur le fauteuil qu'occupait Monsieur; elle domine ainsi toute la foule, et, le regard anxieux, profond, elle se tient penchée sur le chevalier de Lorraine.

Puis elle se relève, et, appuyant sa baguette sur le front du moribond :

— Philippe de Lorraine est empoisonné!

dit-elle.

A ces mots, il s'élève un seul cri, immense, sourd, profond.

Le mot de poison, de cet horrible fléau du temps, répand la pâleur sur tous les visages.

— Le venin qui le consume, reprend Maria, se répand à l'extérieur, Philippe vivra!

Dans un article publié en octobre, l'année de sa fondation, est exposé le programme d'une société coopérative basée sur les idées de Bellamy. M. E.-B. Lonsbury, directeur du journal, publia simultanément un appel à ses amis, les priant de faire leur possible pour lui assurer un tirage de cent mille, afin qu'il pût, avec le profit, acheter trois ou quatre mille acres de terre où l'imprimerie et la rédaction de *Coming Nation* pourraient également s'installer avec tous les collaborateurs, y compris les compositeurs-typographes, ainsi que le personnel de l'administration, avec leurs familles. Chacun des colons recevrait une maison saine et confortable, d'une dimension correspondant au nombre des membres de la famille. Ainsi débiterait la colonie, qui se rait graduellement augmentée de nouveaux membres. Les bénéfices futurs du journal devaient appartenir entièrement à la colonie. Ceux qui procureraient deux cents abonnés deviendraient membres effectifs de la colonie en formation.

L'appel ne resta pas sans écho et, en peu de temps 1000 acres furent achetées. En juin 1894, M. Lonsbury, accompagné d'un fonctionnaire percepteur, examina pour la première fois le terrain de la colonie future, qui était couvert d'une forêt vierge. Avant d'y installer son camp, le sol devait être défriché. Trois jours après arrivèrent plusieurs compagnons, parmi lesquels un charpentier, un mécanicien, un coiffeur, un cordonnier, un boulanger, un forgeron, un boucher, un tonnelier, un serrurier et un agronome. D'abord on construisit une baraque où furent installées l'imprimerie, la rédaction et l'administration ainsi que les cabanes provisoires pour les onze familles qui étaient déjà arrivées. Le 11 août, le *Coming Nation*, fut publié pour la première fois à Ruskin; le même jour le nombre d'abonnés monta à 50,000. En juillet 1895, on construisit la trentième maison; en février de l'année suivante, on acheta encore 384 acres; en juillet 1897, on construisit un grand édifice pour le journal, qui est actuellement entouré de quarante belles maisons.

A Ruskin, on ne travaille pas du samedi à partir de midi au lundi matin. Chaque heure de travail est payée par un bon, qui est la seule monnaie courante. Une livre de thé coûte 11 bons, une livre de café 7, une paire de chaussures pour les hommes de meilleure qualité 70 bons, pour les femmes 52; un pantalon 37, un chapeau de paille 15 bons, etc.

Les membres de cette colonie originale vivent, paraît-il, en parfaite intelligence.

G. N.

Mouvement professionnel

Monsieur le Rédacteur de la *Sentinelle*,
En Ville.

Nous venons vous prier d'avoir la bonté de publier l'article suivant :

mais la mort, qui l'effleure en ce moment, laissera sur ses traits un ravage ineffaçable. Alors il n'y eut plus, dans l'assemblée, qu'une morne stupeur, un désir violent de fuir tout à coup ce lieu maudit.

Monsieur même, frappé d'une répulsion invincible, détourna la tête de son favori.

Ainsi tout le monde, seigneurs et dames, de la cour, se hâtent, autant que possible, de sortir de l'enceinte, tandis que les valets transportent le chevalier de Lorraine sur son lit.

La foule des invités s'écoule rapidement par le grand escalier.

Par l'escalier dérobé, descendent en même temps les diverses troupes d'acteurs, non moins pressés de s'éloigner.

— Ah! disait à part elle la devineresse, mon philtre d'éternelle jeunesse a été devancé.

Et Tabarin, encore sous le masque du valet dont il venait de jouer le rôle, murmurait dans son triomphe :

— Henriette d'Angleterre est vengée, grâce à la *Tabatière enchantée*. J'ai frappé Philippe de Lorraine d'un coup plus cruel encore que celui qu'il avait porté, j'ai tué en lui, la jeunesse, la beauté.

Avant de quitter l'hôtel du favori, nous dirons que le vœu de Tabarin fut entièrement accompli. Philippe de Lorraine, enlaidi et usé avant l'âge, perdit sa fortune en même temps que les charmes de sa personne.

Ce qui lui restait d'argent et de forces d'existence fut seulement employé par lui à continuer ses ignobles débauches.

(A suivre).

28 FEUILLETON DE LA SENTINELLE

LES VOLEURS DU PONT NEUF

UN

BANDIT GENTILHOMME

PAR

CLÉMENCE ROBERT

A leurs cris, tout le monde veut accourir; mais dans la foule, on se heurte ou se presse en vain; la salle de fête se remplit d'agitation; la surprise est déjà de la terreur.

Philippe est étendu dans son fauteuil, le corps roidi, les traits couverts d'une pâleur de mort, les yeux hagards, les membres agités de tressaillements convulsifs.

L'épouvante du duc d'Orléans est la plus terrible. Il voit son cher chevalier dans cet état effrayant; la vie de ce favori est la sienne!... Aussi, ne pouvant supporter le coup qui le frappe, il s'évanouit.

De tous côtés on se précipite vers le prince.

Un homme seulement est resté entièrement occupé du chevalier de Lorraine: c'est le charmant petit marquis d'Effiat, qui, l'œil avide, les lèvres humides de joie, la poitrine soulevée de plus vives palpitations d'espérance, regarde pâlir et se décompo-

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec MM. Calmann Lévy, éditeurs à Paris.

Au commencement du mois de juillet, les ouvriers ferblantiers ont demandé aux patrons une paye minima de 45 ct. à l'heure, dix heures de travail par jour, etc., etc.

Dans l'assemblée du 6 juillet, les patrons ont accepté tout ça, sauf quatre patrons dont les noms suivent, qui ne veulent pas signer le règlement :

- Steiner Charles, Boucherie 4.
- Brochella, Hôtel-de-Ville 21.
- Tanari, rue des Granges 11.
- Lerch, rue du Parc.

Le Syndicat avise tous les ouvriers ferblantiers de ne pas prendre de l'ouvrage chez ces patrons, parce qu'ils font travailler leurs ouvriers jusqu'à 14 heures par jour, ils les forcent à prendre pension et logis chez eux.

MM. Tanari et Brochella paient par mois 40 à 50 francs !

Au nom du Syndicat des ouvriers ferblantiers :

- Le vice-président, H.-Emile RECKER.
- Le secrétaire, Fried. WILD.

* * *

Nous recevons la communication suivante :

La Chaux-de-Fonds, le 19 juillet 1899.

Syndicat ouvrier des fabriques de boîtes or

Des faits récents ont prouvé que les prix de la boîte d'or étaient arrivés à leur plus minime degré.

Ces mêmes faits, que nous ne pouvons énumérer ici, ont éveillé chez les ouvriers une crainte bien légitime, celle de voir diminuer leur salaire ; chacun sait que les monteurs de boîtes d'or travaillant dans les fabriques n'étaient pas groupés entre eux, qu'aucun lien ne les unissait ; cette lacune vient d'être comblée. La nécessité d'une union entre tous les ouvriers des fabriques s'étant fait sentir récemment d'une façon si forte que les choses ont marché pour ainsi dire d'elles-mêmes.

En effet, deux cents et quelques ouvriers ont signé la liste d'adhésion à un syndicat des ouvriers de fabriques ; ce premier résultat prouve que l'initiative de quelques-uns a trouvé un écho profond. Il est vrai que c'est sur la promesse formelle que tout se passerait d'une façon très modérée que la plupart ont donné leur signature ; cette promesse nous venons la confirmer une fois de plus à tous les intéressés ; il n'entre dans les vues d'aucun de nous de procéder par des moyens violents ; la seule chose que nous cherchons à obtenir, c'est l'union de tous les employés de fabrique de n'importe quelle partie dans le but de maintenir nos salaires.

Grâce aux procédés mécaniques l'on est arrivé à établir les prix actuels. Cela a eu du bon dans ce sens, c'est que si les installations modernes ne s'étaient pas implantées chez nous l'industrie boîtière aurait certainement émigré si non du pays du moins de la localité. Heureusement La Chaux-de-Fonds a conservé le monopole de la boîte d'or. Jusqu'ici tout est pour le mieux, cependant comme nous l'avons dit plus haut les prix de façon ne peuvent plus subir de baisse permise par les procédés mécaniques. Nous avons acquis la certitude

que si des diminutions nouvelles se font encore, c'est le salaire de l'ouvrier qui en subira les conséquences.

Nous reconnaissons le droit qu'ont les chefs de fabriques d'utiliser les machines qu'ils veulent et qu'ils trouvent nécessaire pour marcher avec le progrès. Qu'ils veuillent bien, à leur tour, reconnaître le droit que nous avons de travailler pour le maintien de nos salaires.

Une assemblée très nombreuse a nommé un comité qui travaille actuellement à l'élaboration d'un règlement se basant sur les idées émises et accepté en première assemblée générale. C'est dans le but de couper court à certains dires inexacts que nous avons voulu soumettre au jugement des intéressés les bases sur lesquelles nous travaillons, et qui peuvent se résumer ainsi : Défendre nos intérêts sans entraver d'aucune façon la bonne marche de l'industrie boîtière.

Quelques ouvriers ne sont pas encore entrés dans nos rangs. Nous leur adressons un chaleureux appel.

Venez joindre vos efforts aux nôtres, c'est à présent que nous avons besoin de toutes les opinions pour pouvoir marcher de l'avant d'une façon régulière.

Collègues, si l'expérience que vous avez acquise en matière syndicale vous empêche de vous joindre à nous avec le même empressement que vos camarades, venez discuter, émettre votre manière de voir ; nous nous entendrons certainement. Ne nous laissez pas croire que l'égoïsme est l'enrayeur de notre nouvelle et loyale société.

Au nom du Syndicat ouvrier des fabriques de boîtes d'or.

Le Comité.

La vie locale

Protestation. — Nous recevons la communication suivante que nous insérons, tout en laissant toute responsabilité à leurs auteurs :

« Les soussignés, vendeurs et crieurs de journaux, ayant depuis longtemps autorisation de vendre sur la voie publique et à domicile et satisfaisant de nombreux abonnés et acheteurs au numéro, protestent énergiquement contre la manière de procéder du tenancier du kiosque situé près de la poste, rue Léopold Robert. Ce Monsieur, sans se soucier des contrats passés, envoie un nouvel intrus crier certains journaux tels que la *Tribune* et la *Suisse* de Genève, droit appartenant exclusivement aux titulaires portant la casquette avec nom brodé du journal.

Nous avons averti les administrations des dits journaux, mais en attendant que l'ordre soit remis à cet illégal état de choses, nous mettons le public en garde, car il est facile de comprendre qu'une pareille infraction à nos droits cause aux porteurs et crieurs autorisés un énorme préjudice.

Suivent les signatures.

— Tant mieux ! Tu dois être blasée sur les déclarations classiques.

— Pourquoi es-tu resté huit jours sans venir nous voir ?

— C'est qu'il y avait dans ma rue deux hommes de mauvaise mine.

— Tu avais peur d'être assassiné ?

— Non, mais coffré... *Clichy palace* !

— Tu as bien osé sortir aujourd'hui.

— J'ai ma police. J'ai su que mes deux factionnaires allaient exécuter aujourd'hui une petite razzia dans le quartier de la Madeleine.

— Et demain ?

— A la grâce de Dieu.

— Qui te fait poursuivre ?

— Le persécuteur officiel est mon tailleur, qui m'avait laissé bien tranquille jusqu'ici. Il aura été mordu par quelque huis-sier enragé.

Quelques-uns de nos lecteurs ont peut-être remarqué qu'en maintes circonstances, les fauteuils et les chaises sont doués d'un mystérieux pouvoir de locomotion. C'est surtout dans la tête-à-tête de deux personnes d'un sexe différent que cette disposition à la marche oblique se déploie chez les sièges. Au bout d'un quart d'heure de conversation, deux fauteuils de dix pas au début de l'entretien se trouvent, on ne sait comment, bras à bras. Personne n'ayant eu l'air de bouger, il y a là évidemment quelque attraction secrète que la science découvrirait un jour.

Les fauteuils en rotins de Juliette Bartelle et de Savinien avaient sans doute obéi à cette loi mystérieuse, car ils se trouvaient en ce moment tout près de Clémence et de Valentin. Il en résulta que les propriétaires des susdits fauteuils purent se mêler

Vol dans un cimetière. — A la fin de l'année passée, un jeune homme du nom de Santambrogio Carlo, mourait à l'hôpital de notre ville — Il avait beaucoup de sympathies dans la Colonie italienne qui le conduisit à sa dernière demeure en un imposant cortège et qui, en témoignage d'affection fit poser sur son cercueil, puis sur la croix de sa tombe, une couronne en métal avec un médaillon qui rappelait le nom et la mémoire de ce jeune homme et ses qualités.

Des amis visitèrent sa tombe et constatèrent les premiers jours de cette semaine que la couronne était toujours à sa place. Jeudi matin elle avait disparu — On ignore naturellement le nom de ou des auteurs de cet acte qui peut à bon droit être assimilé à une violation de sépulture. Espérons que la police ne tardera pas à être sur leurs traces et que les autorités prendront les mesures nécessaires pour empêcher le renouvellement de pareils faits scandaleux qui soulèvent la réprobation publique.

ETAT-CIVIL de LA CHAUX-DE-FONDS

du 20 au 22 Juillet 1899

NAISSANCES

Leschot Gaston, fils de Zéline, horloger, et de Sophie-Léonie née Roth, Neuchâtelois et Bernois.
Guinand Jeanne-Emma, fille de Sully-Hippolyte, négociant, et de Marie-Léonie née Brandt-dit-Grieurin, Neuchâteloise.
Ecabert, Bluet-Marguerite, fille de Jules-Eugène, horloger, et de Emma-Virginie née Claude, bernoise.

PROMESSES DE MARIAGE

Duquois-dit-Bonclaud, Alfred-Camille, lithographe, Neuchâtelois, et Pittard, Louise-Henriette, demoiselle de magasin, Genevoise.

MARIAGES CIVILS

Rossel François-Ami, journalier, Neuchâtelois, et Hostettler, Marie-Louise, servante, Bernoise.
Huguenin Loui-Arnold, boîtier, neuchâtelois et Schilt Marie-Elisabeth, maîtresse d'ouvrage, Soleuroise.
Farny Emile, professeur, Neuchâtelois et Bernois et Göring Hélène, Bâloise.

DÉCÈS

(Les numéros sont ceux des jalons du cimetière)

22870 Geiser, Christian, époux de Elisabeth née Nussbaum, né le 15 septembre 1846, bernois.

Recensement au 1^{er} janvier 1899 : 32,238 âmes.

NOS DÉPÊCHES

SERVICE PARTICULIER DE LA SENTINELLE

Paris, 22 juillet. — Le *Matin* affirme que les instructions du gouvernement ont été adressées au commandant Carrière sur sa demande.

Le *Gaulois* et l'*Echo de Paris* disent que le procès commencera le 10 août.

Paris, 22 juillet. — Esterhazy interviewé a reproché aux généraux Gonse et Boisdefre de ne pas avoir le courage de dire tout ce qu'ils savent. Il les exhorte à parler.

Londres, 22 juillet. — On prévoit dans le Lancashire une grève de 70,000 mécaniciens, si les patrons refusent une augmentation de salaire d'un schilling par semaine, augmentation qui avait été promise en janvier.

New-York, 22 juillet. — Un italien ayant tué un médecin américain à Tallalulah, dans la Louisiane, la foule a lynché six italiens.

Contre la faiblesse, la lassitude et les crampes d'estomac :

rien de meilleur que la cure du véritable *Cognac ferrugineux Golliez* ; plus de 20,000 attestations et lettres de remerciements en 24 ans de succès constant. 10 diplômes d'honneur et 22 médailles. Evitez les contrefaçons.

Exiger la merque des « Deux Palmiers ». Dépôt général : *Pharmacie Golliez Mrrat*. En flacons de 2 fr. 50 et 5 fr. dans toutes les pharmacies. 113

Boulangerie Coopérative

et dans ses dépôts — Serre 90 — et dans ses dépôts

Pain blanc à 32 centime

1^{re} qualité à 32 le kilo.

On porte à domicile

Avis aux agriculteurs et industriels

— Poids public — 71

Imprimerie de La Sentinelle

Caisse Cantonale d'assurance populaire

MM. les assurés sont avisés qu'à partir du 1^{er} août prochain ils pourront retirer leurs quittances jusqu'à la fin de l'année courante, ceux de Neuchâtel, Chaux-de-Fonds et du Locle, à leur Préfecture respective et ceux des autres localités du canton, chez leur correspondant chargé de l'encaissement.

Le surcroît de travail que la Direction traverse depuis plus de cinq mois étant bientôt terminé, la marche des affaires sera dorénavant plus normale. 493

Neuchâtel, 21 juillet 1899.

La Direction.

13 FEUILLETON DE LA SENTINELLE

LA

VENGEANCE D'UN MULATRE

PAR

ALFRED DE BRÉHAT

— Je suis incurable ; la seule chose qui peut-être aurait pu me sauver, c'eût été l'amour d'une femme assez généreuse, assez dévouée, assez téméraire surtout pour identifier tellement sa vie avec la mienne, que mes chagrins et mes sottises fussent forcément retombés sur elle. Mais, ajouta-t-il en quittant tout à coup le ton sérieux qu'il avait pris involontairement, il faudrait qu'une femme eût beaucoup d'amour et bien peu de cervelle pour s'exposer ainsi.

— Oui, certes !... Et pourtant, l'autre jour encore, tu me suppliais de t'aimer.

— Je t'en supplie encore aujourd'hui... et je t'en supplierai encore demain et les jours suivants. Je suis dans mon rôle, moi.

— Pourquoi est-ce ton rôle de me faire la cour ?

— Je suis homme, et par conséquent égoïste. En demandant qu'on se sacrifie pour moi, je suis ma vocation comme le lion suit la sienne en dévorant la gazelle du désert. Suis je poétique, hein ?

— Tu es fou.

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec M.M. Calmann Lévy, éditeurs à Paris.

sans indiscretion à l'entretien de M^{me} Martigné et de son cousin.

VI.

— Parles-tu sérieusement ? demanda Juliette à M. Mazeran.

— Oui et non. Je ne me connais pas d'ennemi qui me porte assez d'intérêt pour exposer ainsi ses capitaux. D'un autre côté, je trouve étrange cette frénésie subite de braves fournisseurs qui se contentaient jusqu'ici d'un arrosage mensuel.

— Pourquoi ne pas les payer ?

— Si tu veux m'ouvrir un crédit à la Banque ?

— Si je pouvais t'ouvrir un crédit de bon sens et de raison ?...

— Je l'économiserais ce crédit-là, je t'en réponds.

— Combien dois-tu ?

— Trois mille francs.

— N'y aurait-il pas quelque moyen d'arranger cela ?

— Non. J'avais envie d'aller me reposer à la campagne. Clichy fera mon affaire. Juliette secoua la tête.

— Tu as beau plaisanter, reprit-elle, je suis sûre moi, que tu n'est pas aussi gai que tu veux le paraître. Tu fais tes folies de sang froid, et je sais que tu t'étourdis plus que tu ne t'amuses.

Il la regarda quelques moments sans répondre, et sa figure prit insensiblement un air sérieux et rêveur.

— A quoi penses-tu ? reprit la jeune femme.

— A la transmutation des métaux, répondit-il en se passant la main sur le front. Je

voudrais changer en or le bois de ce magnifique tilleul.

— Ce n'est pas à cela que tu pensais ; mais, n'importe. Cherchons un moyen plus sûr de te tirer d'affaire. Il doit te revenir environ sept à huit mille francs sur la succession de notre cousin Bourlon. Si tu donnes à ce tailleur une délégation de trois mille francs sur tes droits ?

— C'est une idée.

Puis appuyant la tête sur sa main, Valentin se mit encore à regarder la jeune femme d'un air pensif.

— Est-ce que tu veux prendre mon surnom ? dit-elle en riant.

— Non, mais je fais une remarque : j'ai raconté mes infortunes à Clémence ; elle a trouvé des choses fort spirituelles à me dire mais voilà tout. Toi, au contraire, tu es allée droit au but comme un homme d'affaires, et tu as trouvé moyen, en cinq minutes, de me montrer un affectueux intérêt et de me donner un bon conseil.

— Et la conclusion de ceci ? demanda M^{me} Martigné, qui écoutait d'une oreille, tout en prêtant l'autre aux discours de Savinien.

— La conclusion, c'est qu'étant donnée une cousine à cheveux châtains-clair et une cousine à cheveux bruns, la première conseille mieux que...

— Valentin ! interrompit M^{me} Martigné, qui recula son fauteuil de quelques pas et fit signe à Mazeran de venir à côté d'elle.

Il obéit.

— Puisque tu trouves Juliette si supérieure à moi, lui dit-elle à voix basse, pourquoi ne lui fais-tu pas la cour ?

(A suivre.)

LE Parachaleur NAPHTALY

est très pratique pour les journées chaudes qui vont enfin nous arriver, et comme il se vend à des prix d'un bon marché tel que chacun peut se payer ce bienfait, je vous prie d'en profiter pendant qu'il est encore temps. Ces prix sont :

- Paletot lustré, 10, 12, 14, le meilleur 16 fr.
- Complet lavable pour hommes, seulement 15 fr.
- Gilet alpaga, seulement 6 fr.
- Habillement coutil lavable, pour garçons, n° 1, seulement 3 fr. 50.
- Paletot de bureau, seulement 4 fr.
- Pantalons à fr. 6, 8, 10, 12, 14, 15 et le meilleur 18 fr.

et comme toujours le meilleur **COMPLET** en laine peignée, en cheviotte, Buxkin ou diagonale, croisé et non croisé, ainsi que **PARDESSUS** mi-saison, seulement 491

35 FR.

CHAUX-DE-FONDS
9, Rue Neuve, 9

Caisse Cantonale d'assurances populaires

Les assurés habitants La Chaux-de-Fonds (ville) sont informés que dès ce jour les décès doivent être annoncés au Président du Comité du District, Monsieur Leuba, avocat, Parc 50, qui est chargé de leur règlement. 489

Dernier mois de vente

Profitez. Occasion unique.
Rubans, Dentelles, Coupons de velours, soie, Passementerie, Broderie

CASINO CASINO

POUR CONFITURES

Presses
Chaudrons
Pots
Bocaux
etc.

TIROZZI & C^{IE}

21, Rue Léopold Robert, 21

GRAND CHOIX BAS PRIX

Ivrognerie-Guérison.

Je puis venir vous annoncer, à ma très grande satisfaction, que par votre traitement par correspondance, aussi inoffensif qu'efficace, j'ai été complètement guéri de ma passion pour les boissons alcooliques. Depuis que j'ai tout-à-fait perdu le goût de boire, ma santé s'est notablement améliorée et j'ai pris bonne mine. La reconnaissance que j'éprouve pour vous, m'engage à publier le présent certificat et à donner des détails sur ma guérison, à toutes les personnes qui m'en parlent. Le succès de la cure que je viens de faire, se propagera rapidement et fera du bruit, car j'étais connu pour être un buveur effréné. Toutes les personnes qui me connaissent et il y en beaucoup seront étonnées de ma guérison et je ne manquerai pas, de recommander votre procédé partout où j'irai d'autant plus qu'il peut être appliqué même à l'insu du malade. Lagorstrasse 111, Zurich III, le 28 Décembre 1897. Albert Wernkli. La signature de Albert Wernkli a été légalisée. Par le syndic, Wolfensberger, substitut de préfet. Adresse: Policlinique privée, Kirchstrasse 405 Glaris. 13

Pour relever la saveur de tout potage préparé à l'eau seulement, quelques gouttes de

MAGGI

en flacons suffisent. En vente chez Alfred ZIMMERMANN, rue de la Demoiselle. Les flacons d'origine de 50 c. sont remplis à nouveau pour 35 c., ceux de 90 c. pour 60 c. et ceux de fr. 1,50 pour 90 c. 464

Loterie en faveur de la CRÈCHE DE L'ABEILLE

Le public est informé que les lots peuvent être encore retirés jusqu'au 31 juillet dans les locaux de la loge maçonnique; après cette date le Comité en disposera en faveur de l'œuvre. 486

GUIDE PRATIQUE de l'industriel, de l'ouvrier et de l'artisan

Recueil des lois, règlements et instructions concernant le travail dans les fabriques et la responsabilité civile des fabricants, la protection des ouvrières et des apprentis. — Ouvrage approuvé par la Chambre cantonale de l'industrie, du commerce et du travail.

En vente, au prix de 1 fr. 50 l'exemplaire, à l'imprimerie de La Sentinelle, Demoiselle 14a, et dans toutes les librairies. 454

LE Docteur **AMEZ-DROZ** est absent jusqu'à nouvel avis

SPIRAUX

Mous. Premiers. Trempés en vente au Magasin W. Hummel Fils Chaux-de-Fonds 473

ATTENTION!

Importation directe Malaga doré et noir. Madère à 1 fr. le litre. Vermouth de Turin à fr. 1,30 le litre. — Spécialité pour malades de Malaga doré et noir. Madère vieux de six ans, à fr. 1,50 le litre.

PAUL PEYTREQUIN. Bureau: rue Fritz-Courvoisier 15. — Cave: rue Léopold Robert 10 (maison de la banque Reutter et Cie). Ouverte tous les samedis soir, depuis 5 heures.

Pour faciliter ma nombreuse clientèle, j'ai établi les Dépôts suivants: M. Numa Hertig, Demoiselle 4, Mme Berger-Deleule, Puits 6. M. Jean Voguel, pâtisserie, Daniel Jeanrichard 19. M. P.-A. Pellaton, Paix 71. M. Landry-Seiler, Manège n° 14. — Pour Le Locle: M. Achille Pfister, Pilon 4. 456

SMART apéritif sans alcool

Au lieu de prendre des boissons pernicieuses attaquant le système nerveux et troublant le cerveau, buvez avant le repas un verre de

SMART excellent tonique de l'estomac, boisson hygiénique agréable et savoureuse facilitant la digestion.

En vente chez l'inventeur:

Ph^{ie} L. BARBEZAT

LA CHAUX-DE-FONDS dans tous les établissements publics, cafés tempérances etc. 304

Nouveau!!! Incomparable!!!

Colle contre les mouches préparée par L. Widmer. Détruit rapidement et sûrement toutes les mouches des appartements, des écuries, etc. 430

Seul dépôt pour La Chaux-de-Fonds: **GUINAND et DUPUIS** 430 4, Place Neuve, 4

RELIURE Le soussigné se recommande pour tous les travaux concernant son état. Travail prompt et soigné à des prix modérés. E. KAHLERT, relieur, rue de la Cure 3. 3

A BELLEVUE, Haut du Chemin Blanc

Grande Kermesse

Dimanche 23 Juillet, dès 11 heures du matin (à 10 h. départ du Casino)
organisée par la **Musique militaire**
LES ARMES-RÉUNIES
Grande Cantine. Dîner champêtre.
Restauration de choix, vins, bière, limonade, vivres
ATTRACTIONS DIVERSES
Concert, danse; grand orchestre.
Course au sac gratuites avec primes.
Tombola offerte gracieusement aux petits.
Jeu de boules neuf. — Roue à la verrerie etc.
490
● Aucun revendeur ne sera toléré sur l'emplacement sans autorisation. ●
Vins blancs de M. Ch. Perrin propr. à St-Blaise et Haute-Rive.
M. Justin Huguenin-d'Or, représentant (Téléphone).

Vins fins en bouteilles

Qualités garanties nature et de bonne conservation
ROSÉ, capsule rouge, la bouteille, verre perdu, 55 c.
CORBIÈRES, » verte, » 60 »
San-SEVERO (blanc) » or, » 65 »

Les bouteilles étiquetées sont reprises à 10 cent. pièce

Vente en gros chez: **HENRI GRANDJEAN & COURVOISIER, La Chaux-de-Fonds**
Vente au détail chez:

Pierre Anthoine, Nord 157.
Adolphe Altermatt, Crêt 10.
Arnold Bühler, Parc 66.
Albert Calame, Puits 7.
Philippe Daum, D. JeanRichrd 37.
Santino Ferrarri, Serre 43.
Fritz Fünfgeld, Côte 9.
Lina Haag, Temple-Allemand 21.
M^{me} Hertig-Jaquet, Hôtel-de-Ville 13.
Ulysse Huguenin, Collège 17.
G. Hugli, Industrie 17.
Jacob Iseli, Demoiselle 118.
Alfred Jaccard, Demoiselle 45.
Berthe Jobin, Progrès 37.
Jean Kaderli, Progrès 99.
Samuel Kurz, Parc 17.
Magasin de la Société de consommation
Alois Messmer, Collège 21.

Aleide Morel, Place Neuve 6.
Gottfried Mutti, Fritz Courvoisier 24.
Cherubino Pellegrini, Demoiselle 99.
Henri Perrenoud, Doubs 15.
A. Perret-Savoie, Charrière 4.
Camille Québatte, Premier-Mars 5.
Vve Rosselet, Premier-Mars 13.
Alfred Schneider-Robert, Fr. Courv. 20.
Armand Sengstag, Demoiselle 19.
Marie Sommer, Progrès 77.
A. Taillard, Est 8.
Léon Tripet, Puits 5.
Jacques Tehanz, Hôtel-de-Ville 33.
Jean Weber, Fitz Courvoisier 4.
Antoine Winterfeld, Léop. Robert 59.
et autres Magasins de denrées alimentaires. 455

ESCOMPTE 5 %

payable de suite en JETONS ou par CARNETS D'ESCOMPTE
● Remboursables au gré des clients ●

Pour faire un pouding pour 4 à 6 personnes, prenez: Le Pudding Pulver, parfums assortis, le paquet 0.20 cent.

Semoule de maïs d'Italie pour polenta
MARCHANDISE FRAICHEMENT REÇUE le kilo 0.35 cent.

Cafés depuis 0,65 cent. le demi kilo
Caracoli depuis 0,85 cl. le demi kilo.

Limbourg extra, double crème

GUINAND & DUPUIS

Place Neuve, 4 CHAUX-DE-FONDS Place Neuve, 4

ESCOMPTE 5 %

CHAPELLERIE L. VERTHIER & C^{IE}

10, RUE NEUVE, 10

GRAND CHOIX

DE

Chapeaux

DE

PAILLE